



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU SAMEDI 23 MAI 2020
A 10 HEURES

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Jean-Elie PUCCI, M. Michel LOBACCARO, Mme Sophie REID, Mme Carole LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, Mme Marie Anne SYLVESTRE, M. Douglas MARTIN, Mme Jacqueline POTFER, M. Gérald MARIN.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2020

o o

Monsieur Roger ROUX accueille les personnalités et le public et leur souhaite une chaleureuse bienvenue.

Il rappelle que cette matinée est retransmise en direct sur les réseaux Facebook de la commune (merci aux techniciens, Jullian et Thierry Benty sans oublier Simon Tripnaux chargé de communication de la ville).

Enfin, il remercie l'ensemble des services techniques qui a transformé cette salle de sport en salle du Conseil Municipal, dans le strict respect des règles sanitaires imposées.

Cette organisation est la conséquence directe de cette période compliquée que nous traversons et qui nous obligent à nous réinventer, à nous réorganiser, à nous adapter.

Puis il s'exprime ainsi :

« Pour ma génération, très peu d'entre nous se souviennent de cette épidémie de 1969, venue d'Asie, la grippe de Hong Kong qui a frappé le monde. Et pourtant en France, elle a fait 31.000 morts et 1 million de morts dans le monde...

Mais avant, il y eut l'épidémie de 1957 la grippe asiatique qui elle, a fait 100.000 morts en France et plus de 2 millions de morts dans le monde...

Mais avant encore, en 1918, il y eut la grippe espagnole, qui aurait fait 20 à 50 millions de morts dans le monde...et peut être plus.

Et puis encore avant, il y a eu aussi la peste et le choléra et bien d'autre encore...

Les personnels soignants en 1969 étaient déjà confrontés aux mêmes difficultés qu'aujourd'hui... Les gens arrivaient en brancard, dans un état catastrophique, mourraient d'hémorragie pulmonaire, les lèvres cyanosées, tout gris... Ils avaient 20, 30, 40 ans et plus.

Ça a duré quelques semaines et puis ça s'est calmé... et étrangement, on a oublié.

Ce n'était pas au Moyen Age, c'était il y a un peu plus de 50 ans... Et on a déjà oublié.

Déjà dans nos hôpitaux, cher Professeur TROJANI, il y avait une crise sanitaire majeure, un flux brutal de malades, impossibilité de les soigner, mortalité par dizaine de milliers... mais au niveau de la presse, il y avait d'autres priorités, donc, on n'en parlait pas ou peu...

Alors, sans entrer dans le détail de ces événements, ce que je retiens, c'est que les épidémies ont toujours existé et existeront probablement toujours car les virus font partie de la nature au même titre que nous.

On pourra déployer toute la science et disposer des meilleurs gouvernements du monde, il y aura toujours un événement naturel que nul n'avait prévu et que l'on ne pourra pas totalement éviter.

Ce que je retiens aussi, c'est qu'il faut toujours garder l'esprit positif car l'humanité s'est toujours relevée de ces épidémies.

Notre pays s'en relèvera aussi et cela d'autant plus vite que nous saurons faire preuve de résilience et de fraternité dans l'épreuve.

Enfin, je voudrais remercier du fond du cœur, toutes celles et ceux, qui, chacun dans son rôle et à sa place, nous ont permis de continuer à vivre et de préserver notre environnement ... et qui, pourtant, avaient mille raisons de rester confinés.

Je pense notamment à cette continuité du service public qui s'est exercée dans des conditions contraignantes mais grâce à du personnel exceptionnel, qu'il soit municipal ou métropolitain, nous avons fait face aux exigences des règles sanitaires qui nous étaient imposées.

Je remercie aussi les bénévoles, qui dans un élan de solidarité, ont accompagné le CCAS pour la livraison des masques, des repas, des courses...auprès des personnes les vulnérables.

Je remercie aussi les forces de l'ordre, la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale, pour leur précieux travail sur le terrain afin que les règles de confinement soient respectées.

Merci du fond du cœur aux personnels soignants pour leur talent, leur générosité, leur exemplarité qui ont oublié la fatigue, la peur, les heures, pour sauver des vies.

Et je voudrais vous remercier aussi, vous berluganes et berlugans de leur avoir témoigné votre gratitude en prenant quelques minutes le soir à 20 h pour les applaudir...(Enzo Ventro).

Avant de céder la parole à la doyenne de cette assemblée, je souhaiterais avoir une pensée pour les près de 30.000 victimes décédées depuis le mois de mars dans notre pays...

Avoir une pensée pour leurs familles, leurs proches et avoir aussi une pensée toute particulière ce matin pour Marc PEILLON, notre directeur adjoint du conservatoire intercommunal de musique et des arts, parti brutalement il y a tout juste une semaine. Je vous demande de bien vouloir vous lever et d'observer quelques instants de silence...

Je passe maintenant la parole à la doyenne de la présente assemblée Marie-José LASRY pour présider cette séance et procéder à l'installation du Conseil Municipal élu le dimanche 15 mars 2020 et que j'ai convoqué ce jour. »

Madame Marie-José LASRY, doyenne d'âge, prononce alors son allocution :

« Monsieur le Maire, Madame le Sénateur, Professeur Trojani maire de Villefranche sur Mer, Me Beck, maire de Cap d'Ail, conseiller départemental, mesdames et messieurs les élus, chers amis, chers collègues
Chers barbus !

Depuis longtemps je pense qu'il n'y a pas de hasard
Ce matin en ouvrant mon FB, sur la 1ère page que j'ai regardée, était écrite une phrase que je voudrais vous faire partager« Ne regrettez pas de vieillir, c'est un privilège refusé à beaucoup »

Alors puisque j'ai la chance que ce privilège me soit accordé, c'est avec honneur que je préside cette séance, cette cérémonie inédite, deux mois après des élections particulières lors d'une année pour le moins singulière.

Rien ne s'est déroulé comme nous l'imaginions

Oui, le 15 mars nous avons eu une belle victoire, méritée et, j'ai envie d'ajouter : démocratique car ce mot fut largement galvaudé durant la campagne électorale.

Hélas ! Nous n'avons pu fêter ce succès comme il se doit.

Mais, aujourd'hui, monsieur le Maire, je souhaiterais que nous vivions cette cérémonie comme un instant suspendu, une journée entre parenthèse qui, Je l'espère, laissera à chacun d'entre nous un excellent souvenir.

En 2001, lors de l'installation du conseil, nous étions dans la salle des mariages de la mairie et j'étais assise à cette place.

Comme certains d'entre vous, je découvrais cette cérémonie et j'étais fière d'être là, heureuse de découvrir le début de ce qui allait être une magnifique expérience.

Depuis longtemps, je souhaitais m'engager et œuvrer au sein du conseil municipal de Beaulieu sur Mer.

Dans cette ville que j'avais choisie, un jour, pour y poser mes valises.

Ma ville

Même si cela ne fait que 48 ans que je suis, eh oui je le revendique, berlugane à temps plein.

Quel chemin parcouru depuis ce jour-là !

Quelle aventure !

Je me suis enrichie intellectuellement et humainement.

Je reconnais que ma fonction d'élue me comble

Avec les différentes fonctions exercées, j'ai découvert :

La gestion d'un CCAS,

La politique de l'habitat,

Le règlement intérieur d'un cimetière,

Le fonctionnement de l'école primaire, du centre aéré et du point jeune,

Les règles d'urbanisme,

La liste est encore longue mais...

Je sais..... que j'ai encore beaucoup à apprendre.

Cette fonction me permet :

*de rencontrer des êtres attachants, notamment au sein des différents conseils municipaux qui se sont succédé depuis 2001,

*De collaborer avec des fonctionnaires sérieux, consciencieux, qui aiment cette ville où ils travaillent, qui ont l'esprit « maison » si je peux m'exprimer ainsi.

C'est avec un immense plaisir que je continuerai de partager avec eux cette mission commune : apporter une qualité de vie à nos concitoyens en améliorant sans cesse leur cadre de vie.

Et j'ai surtout réalisé, monsieur le maire, à vos côtés, en tant que 1er adjoint, ce qu'était la fonction d'un maire.

C'est certainement la plus belle fonction d'un élu, car au cœur de la cité, proche des problèmes de chaque administré, jusqu'à partager leur peine ou leur joie.

C'est aujourd'hui un métier de chef d'entreprise avec des responsabilités écrasantes mais assumées lorsque l'on aime sa ville et que l'on veut la préserver pour que les générations futures continuent à y vivre sereinement.

Monsieur le Maire, J'aime cette nouvelle équipe, que vous avez constituée, hétérogène par les âges et les professions et pleine d'allant.

Chers collègues, ensemble, nous allons faire du bon travail,
Ou plus exactement nous allons poursuivre ce travail commencé en 2001.

Nous formons une équipe soudée

Mais, exceptionnellement, aujourd'hui, je fais un distinguo entre anciens et nouveaux tout simplement parce que les neufs élus rentrant, de votre liste Monsieur le Maire, devront être guidés comme nous l'avons été avant eux et vous m'aidez... vous, les anciens

Je compte sur vous !

Ce sera sûrement mon dernier mandat,
Je voudrais qu'il soit celui de la transmission.

Je souhaite apporter à tous, et surtout à ces impétrants, mon expérience acquise durant ces 3 derniers mandats et je suis prête à les accompagner,
Je sais qu'ils vont vite apprendre,
Et je serai toujours présente et à leur écoute.

Je voudrais tout de même leur rappeler que l'élu, est un véritable acteur de la démocratie locale et qu'il se doit d'être disponible, d'être très actif, d'aimer sa commune et d'avoir envie de la représenter et de la servir,

De ne pas oublier que l'intérêt général prime sur l'intérêt privé,

Tout simplement avoir l'envie de s'investir sans rien attendre en retour sauf le bien-être de tous.

Mais vous l'avez déjà prouvé dès votre arrivée parmi nous.

N'oublions pas que si nous sommes là, nous le devons au maire qui nous a choisis, l'un après l'autre et notre devoir est de le soutenir dans cette noble et difficile fonction qu'il assume dans un seul but : Servir notre commune.

Mais j'ai confiance en vous.

Monsieur le Maire, je voudrais vous remercier de m'avoir fait confiance, dès le premier jour, en me nommant adjoint aux affaires sociales en 2001, et de m'avoir renouvelé votre confiance en me nommant dès 2008, 1^{er} adjoint et ce jusqu'à ce jour.

Je voudrais remercier vivement mon mari qui supporte tellement d'absences et depuis si longtemps (19 ans, 6935 jours, sans compter les années bissextiles).

Mes enfants à qui je dis souvent :

Non pas ce soir j'ai un conseil municipal,

Non pas ce matin je dois aller à la préfecture,

Pas cette après-midi j'ai une réunion importante,

Etc...

Il a fallu la naissance de mes petits enfants pour que je fasse enfin des croix sur cet agenda saturé.

Merci à vous trois.

Et surtout quelle patience,

Quelle abnégation que d'accepter que je recommence ou plutôt que je continue... ce qui revient au même.

Monsieur le Maire,

Je vous souhaite un excellent mandat, mandat qui ne sera pas le dernier, nous en sommes tous convaincus.

Et vous pouvez compter sur mon enthousiasme et ma disponibilité.

Je mettrai toute mon énergie et mon expérience au service de notre commune,

Cette ville que beaucoup nous envie,

Cette ville belle et sereine,

En route vers l'excellence.

Cette épicurienne au charme discret,

Tout simplement Beaulieu sur Mer.

Comptez sur moi, comptez sur nous tous. »

Je déclare la séance ouverte.

Je vais procéder à l'appel des membres présents du conseil municipal :

Liste Roger ROUX « Beaulieu avec vous..... pour vous... »

Françoise SANCHINI

Didier ALEXANDRE

Arzu Marie BAS-PANIZZI

Guy PUJALTé

Marie-José LASRY

Grégory PETITJEAN

Evelyne BOICHOT

Guérino PIROMALLI

Christiane VALLON
Stéphane EMSELLEM
Charlotte MARC
André RIOLI
Carolle LEBRUN
Michel LOBACCARO
Alexandra CANAL
Michel CECCONI
Sylvie REVERDY
Eric PUCCI
Sophie REID
Patryk OCHOCINSKI
Martine OLLIVIER
Théo PANIZZI

Liste Marie-Anne SYLVESTRE « Vivons Beaulieu Autrement »

Marie-Anne SYLVESTRE
Douglas MARTIN
Jacqueline PIRON-POTFER
Gérald MARIN

Je dénombre 27 présents, le quorum est donc atteint.

Je déclare les conseillers municipaux installés dans leur fonction.

J'invite le Conseil Municipal à désigner le secrétaire de séance, comme il est d'usage de le faire, et je propose Théo PANIZZI, le plus jeune élu de l'assemblée.

Je vous donne maintenant la lecture des articles L2122-4, L2122-5, L2122-6, L2122-7, L2122-7-2 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Avant de procéder à l'élection du Maire, je vous propose de désigner 2 assesseurs pour constituer le bureau de vote :

- Arzu BAS PANIZZI
- Grégory PETITJEAN

J'invite ensuite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire, à bulletin secret et à la majorité absolue.

Mme LASRY demande à l'Assemblée : « qui est candidat ? »

Mme SYLVESTRE se porte candidate ainsi que Roger ROUX.

Il est ensuite procédé à l'élection

Après le dépouillement des bulletins de vote, Roger ROUX a obtenu 23 voix et Mme SYLVESTRE 4 voix.

Mme LASRY :

« JE PROCLAME ROGER ROUX, MAIRE.

ET MONSIEUR LE MAIRE, J'AI L'HONNEUR ET LE PLAISIR DE VOUS PASSER LA PRESIDENCE ».

Monsieur le Maire prend alors la parole :

« C'est la 4ème fois que le Doyen de cette assemblée me remet l'écharpe de Maire et c'est à chaque fois une émotion plus forte tant je mesure et je savoure ce contrat de confiance qui existe entre les administrés et leur maire.

Ce contrat de confiance a permis à la liste que j'ai conduite pour un 4ème mandat d'être élue à près de 70 % avec 60 % de participation alors que débutait la période tragique que nous connaissons.

J'avais choisi comme slogan de campagne : « La force de l'expérience et l'enthousiasme du futur ».

C'était un moyen pour moi de rappeler à ceux qui pouvaient en douter que j'avais toujours la même envie, la même force, la même énergie de servir la commune, de servir l'intérêt général, de vous servir...

Aujourd'hui, l'expérience, je la dois à ces années de travail, d'abord en tant que conseiller, puis adjoint dans votre équipe municipale, cher Christian SCOLARI, puis maire depuis 2001.

Cette expérience, je l'ai acquise dans les fonctions qui m'ont été confiées en tant que conseiller communautaire, participant, à vos côtés, Madame le sénateur, chère Dominique ESTROSI-SASSONE, aux différentes commissions de la politique de la ville.

Cette expérience, je l'ai acquise également grâce à la confiance du Président Christian ESTROSI, lorsqu'il m'a confié la présidence de la commission des activités portuaires et maritimes dans un premier temps, au sein de la Communauté Urbaine puis depuis 2012 à la Métropole Nice Côte d'Azur.

Et depuis 2015, en me faisant l'honneur d'être sur sa liste aux élections régionales, de me confier la délégation des ports de plaisance et de pêche de la Région Sud.

Cette expérience, je l'ai partagée, avec tous les maires des villes de l'ancien canton de Villefranche-sur-Mer, au sein du SIVOM, d'abord comme simple membre puis comme vice-président, puis comme président.

Et je voudrais remercier mes amis et collègues maires, de leur confiance et de leur soutien.

Cette expérience, je l'ai construite aussi avec tous les élus qui ont siégé à mes côtés depuis 2001 et dont certains ont aujourd'hui disparu.

Cette expérience s'est aussi forgée avec des bons et des mauvais moments.

Oui, la tâche devient parfois si compliquée qu'elle pourrait décourager ...

Mon enthousiasme est au fil des mandats que vous me confiez toujours plus fort. Il se traduit par ce défi que je me dois de relever à chaque nouvelle élection : maintenir le cap, en assurant de nouveau à tous les administrés une ville qui regarde son avenir, à la fois avec tradition et modernité.

Les projets que j'ai eu l'occasion de développer pendant la campagne témoignent de cette volonté de poursuivre la préservation de cet environnement et du confort du cadre de vie auquel nous sommes tous profondément attachés.

Enfin et surtout, cet enthousiasme est le fruit de l'amour que je porte à ma commune et du respect de cet héritage que d'autres nous ont légué.

Et nous nous devons de tout mettre en œuvre pour transmettre aux générations futures ce même amour et ce même respect.

En concluant mon propos, je souhaite remercier ma famille qui me soutient depuis toujours, et en particulier mes enfants ici présents à qui je demande de me rejoindre. Ma famille a été malmenée pendant cette campagne et je le regrette. On ne touche pas à la famille.

Je terminerai en disant à mes enfants « je vous aime très fort »».

Il est alors procédé à la détermination du nombre d'adjoints à élire : vote à l'unanimité pour la création de huit postes d'adjoints.

Il est ensuite procédé à leur élection :

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel.

Considérant que la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative et qu'en cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Considérant que la liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire doit comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à élire,

Considérant qu'il s'est porté candidate la liste suivante :

- Liste de Marie-José LASRY

- LASRY Marie-José
- ALEXANDRE Didier
- PANIZZI Arzu-marie
- EMSELLEM Stéphane
- SANCHINI Françoise
- PIROMALLI Guérino
- VALLON Christiane
- PETITJEAN Grégory

Considérant que le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre d'inscrits : 27
- Nombre de votants présents : 27
- Bulletins blancs et nuls : 3
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 14

La liste de Marie-José LASRY a obtenu 24 VOIX

Ils prennent rang dans l'ordre de cette liste comme suit :

- 1^{er} adjoint : Marie-José LASRY
- 2^{ème} adjoint : Didier ALEXANDRE
- 3^{ème} adjoint : Arzu-Marie BAS-PANIZZI
- 4^{ème} adjoint : Stéphane EMSELLEM
- 5^{ème} adjoint : Françoise SANCHINI
- 6^{ème} adjoint : Guérino PIROMALLI
- 7^{ème} adjoint : Christiane VALLON
- 8^{ème} adjoint : Grégory PETITJEAN

Enfin, Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l' élu local et s'exprime en ces termes :

« Avant d'aborder le point relatif à la charte de l' élu local, que vous avez devant vous de même que des extraits du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les conditions d'exercice du mandat électif de conseiller municipal, un élu souhaite t'il s'exprimer ?

Personne ? alors je poursuis :

1. L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Et je voudrais maintenant revenir sur l'esprit de cette charte qui comme toutes les chartes a une portée symbolique mais celle-ci vise à manifester l'attachement aux valeurs éthiques et au respect de l'intérêt public, à l'engagement dans l'exercice de fonctions électives.

La charte rappelle les principes élémentaires tels que des obligations de dignité, de probité et d'impartialité rappelées par la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique.

Mais prescrit également des règles de comportement dans certaines situations problématiques par exemple une situation de conflit d'intérêts.

Au moment où nous allons clore cette cérémonie d'installation, et sans rentrer dans le détail, nous aurons l'occasion de le faire plus tard, je souhaiterais quand même vous faire part d'un ressenti :

Cette campagne, a eu des moments que j'aurais préféré ne pas vivre...

Dans cette campagne, j'ai redécouvert et subi la férocité des réseaux sociaux : attaques personnelles, mensonges, diffamations mais j'ai dû m'adapter et prendre de la hauteur.

Et je vous informe avoir saisi la justice pour que des suites soient données à des propos tenus à mon égard, d'une violence inacceptable.

Nous aurons l'occasion dans les prochaines séances de travail sans doute d'en reparler.

Chers collègues,

C'est une exceptionnelle chance, une précieuse opportunité qui nous est donnée, aujourd'hui, à nous les élus de ce Conseil Municipal, d'écrire les nouvelles pages de la destinée de notre commune.

Les électeurs, ce 15 mars 2020 en votant pour la liste que j'ai conduite, ont témoigné leur attachement à notre ville et ont exprimé aussi qu'ils ne voulaient pas vivre Beaulieu autrement.

J'invite dès aujourd'hui, tous les élus de ce conseil municipal à travailler sans relâche et avec respect, à la réalisation du programme sur lequel je me suis engagé.

Je vous invite tout simplement à travailler pour la prospérité de notre commune.

Enfin, je remercie de nouveau toutes celles et ceux qui m'ont soutenu durant la campagne, je remercie mes amis, mes amis politiques, certains sont là aujourd'hui et je remercie du fond du cœur ma famille.

Et je remercie enfin mes colistiers car je crois pouvoir dire que nous avons remporté une belle victoire ! »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.